

# Ils se jettent tous à l'eau...

Les activités nautiques rythment les semaines des patients de l'Hôpital de jour depuis le début du mois. Canoë-kayak, paddle, aviron, voile...  
Un programme prisé et chargé jusqu'en septembre

Lancé il y a maintenant quatre ans en partenariat avec l'association « L'Avi sourire », le projet mené par l'Hôpital de jour addictologie est une réussite. Voile, escalade, kayak, paddle, aviron, randonnées aquatiques, rameur, et même barque marseillaise, c'est sur la base nautique de Corbières que huit patients répartis en deux groupes profitent des activités encadrées notamment par l'IDE, Florence Harlet, l'éducatrice spécialisée, spécialisée, Yasmina Daumas et l'éducateur sportif, Elanziz Issilamou.

## L'épreuve du maillot

*« Après avoir satisfait au brevet de natation sur 25 m ou au test anti-panique sur la base, certains découvrent un environnement qu'ils n'ont plus côtoyé depuis plusieurs années », explique Florence. Et les bienfaits sont multiples pour les participants. « Les femmes relèvent une épreuve : celle du maillot de bain et du regard de l'autre. Ces activités sont aussi pour les patients l'occasion de retrouver l'estime d'eux-mêmes à travers l'expérimentation du possible.*

*« Une phrase revient souvent : je ne pensais pas pouvoir le faire, mais finalement, j'en suis capable ».*

La pratique d'une activité de plein air a aussi un objectif de resocialisation et s'organise dans le respect du groupe comme le souligne l'infirmière.

*« Nous tenons compte de chaque personne à part entière, avec son corps, sa psychologie, ses atouts et ses défaillances. L'activité est adaptée à la personne et souvent partagée d'ailleurs avec des personnes en situation de handicap (mental, physique...), chacun aidant l'autre quel que soit l'établissement d'où il est issu ».*

Et l'affluence ne devrait pas chuter. Les activités prévues jusqu'en septembre prochain pourraient susciter des vocations.

*« Les patients pourront, en effet, poursuivre cette belle aventure. Il leur suffira de s'acquitter de 5 € pour obtenir une licence et venir en famille ou de se porter bénévole sur la base nautique », conclut l'intéressée. Et dire qu'une activité « plongée » est d'ores et déjà à l'étude...*

Romuald VINACE